
**Réunion des États parties à la Convention
sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage des
armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

Distr. générale
25 septembre 2017
Français
Original : anglais

Réunion de 2017
Genève, 4-8 décembre 2017
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Document soumis par le Président

1. Ouverture de la réunion.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Adoption du programme de travail.
 4. Adoption du règlement intérieur.
 5. Débat général.
 6. Questions de fond et de procédure à traiter avant la prochaine Conférence d'examen en vue de convenir d'un processus intersessions.
 7. Progrès accomplis sur la voie de l'universalisation de la Convention.
 8. Rapport annuel de l'Unité d'appui à l'application.
 9. Questions financières.
 10. Adoption du rapport de la réunion.
 11. Clôture de la réunion.
-

